

Les lycéens du Robillard expriment leur colère

Saint-Pierre-en-Auge — Entre 150 et 200 personnes ont manifesté devant le lycée agricole et général Le Robillard, dès 6 h 45, hier. L'entrée principale était entièrement bloquée.

La mobilisation

Manifester, oui. De préférence en toute sécurité, à l'écart de la route. « **Ne restez pas sur la route** », hurle Clovis Chazal Sangar, élève de première au lycée général et agricole Le Robillard, à ses camarades, sous l'œil vigilant de deux gendarmes. Cette mobilisation, organisée la veille sur les réseaux sociaux, a réuni au plus fort de la matinée d'hier un peu plus de deux cents personnes, à Saint-Pierre-en-Auge, près de Lisiéux. Aucune personne — élèves et professeurs inclus, mis à part les alternants pour ne pas les priver d'une partie de leur paye — n'a pu accéder à l'enceinte de l'établissement par la porte principale, bloquée par des palettes de bois.

En parallèle du blocus, se tenait dans l'enceinte de l'établissement le traditionnel conseil d'administration du lycée, réunissant la direction, des élus de la Ville, des conseillers départementaux et régionaux, et des représentants de la Draf (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), du Service régional de la formation et du développement (SRFD) et de l'Inra (l'Institut national de la recherche agronomique).

« Il faut de la personnalisation ! »

Le blocus, savamment orchestré, sur fond musical, a eu l'effet escompté : perturber les cours de la journée, tout en exprimant deux principales revendications. « **Nous sommes contre la réforme des retraites**, explique Clovis Chazal Sangar, référent des lycéens. **Nous sommes tous en contact avec le monde agricole, et on ne se voit pas continuer jusqu'à 64 ans, en**



Jeudi 8 mars, en fin de matinée, plus de 150 lycéens organisaient le blocus de l'établissement du Robillard. Ils étaient plus de 200 en tout début de matinée.

PHOTO : OUEST-FRANCE

étant agriculteurs. Les critères de pénibilité doivent être pris en compte, c'est élémentaire. »

Autre motif de colère : les classes surchargées. Dans la classe de première STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant), on comptabilise 36 élèves, 32 dans celle de seconde et 25 en première CGEA (Conduite et gestion de l'entreprise agricole). « **Cela n'est pas tenable, il faut de la personnalisation !** soutient le référent des lycéens. **Pourtant, l'objectif des autorités académiques est de monter l'ensemble des effectifs dès la seconde, à 32 élèves minimum...** »

Un « épuisement général » parmi les professeurs

Merylle, élève dans la classe de STAV, peut témoigner des difficultés ren-

contrées par certains de ses camarades : « **Dans ma classe, nous sommes trente-six élèves. Dans ces conditions, on ne peut pas y arriver, les professeurs font leurs cours mais ils n'ont pas le temps de nous aider.** » Camille, une autre élève, brandit une pancarte. On y lit : « **Pas de classe à trente-six, on n'est pas en élevage intensif.** »

Le constat est partagé par plusieurs enseignants, présents devant le portail bloqué du lycée. « **Nous sommes coincés et solidaires** », rit l'un d'entre eux. Sous couvert d'anonymat, un autre détaille : « **On nous incite, au niveau du ministère, par la baisse des dotations horaires globales, à avoir de gros effectifs dans les classes ; de la quantité au détriment de l'encadrement et de l'enseignement. Cela se rajoute à la réforme**

des retraites. » L'épuisement parmi le corps professoral, serait « **général** » : « **On ne voit pas comment on peut enseigner devant une classe de plus d'une trentaine d'élèves en seconde. Comment faire de l'école inclusive, en nous imposant des sur-effectifs ? Comment faire de la personnalisation dans ces conditions ?** »

La grogne, vive, pourrait-elle s'exprimer une nouvelle fois dans les prochains jours, avec une nouvelle journée de blocages ? « **On va y réfléchir, cela se pourrait, si la situation ne s'améliore pas** », présage Clovis Chazal Sangar.

Contactée par *Ouest-France*, la direction du lycée n'a pas répondu à nos sollicitations.

Manon LETERQ.